

CONTACT ENTREPRISE

Volume 4, numéro 2
juin 2007



**Contact entreprise est un
bullet trimestriel
destiné aux CA en entreprise.**

[Abonnement/Désabonnement](#)

[Transmettre à un collègue](#)

Contact entreprise est
commandité par :

Cher abonné,

Voici le numéro de juin de *Contact entreprise*, le bulletin qui fait un survol des faits nouveaux en matière de tendances et de points de vue, de recherche, de normes et de réglementation, de technologies de l'information, de ressources humaines, de questions juridiques, de publications et d'autres questions d'intérêt pour les CA en entreprise.

Vos commentaires et suggestions pour les prochains numéros du bulletin sont les bienvenus. Veuillez nous les faire parvenir par courriel à industry@cica.ca. Pour consulter la politique de l'ICCA en matière de protection des renseignements personnels, visitez le site : www.icca.ca.



Dans le présent numéro

Si vous éprouvez des problèmes avec les liens, veuillez [cliquez ici](#)
pour accéder à la version en ligne de *Contact entreprise*.

Tendances et points de vue

- [Mesure de la performance](#)
- [Opérations financières : apprendre des maîtres](#)
- [Situations de crise dans les entreprises : prédictions pour 2007](#)
- [Les fabricants sont plus optimistes](#)
- [Le commerce électronique continue de gagner en popularité](#)

Normes et réglementation

- [Présentation Web sur la stratégie de convergence avec les IFRS](#)
- [Publication de nouvelles propositions du CNC sur les avantages sociaux futurs](#)
- [Étude sur les différences relevées entre les PCGR canadiens et américains](#)
- [Continuité de l'exploitation : nouvelles exigences des PCGR](#)
- [Nouvelles exigences en matière d'information sur les instruments financiers et le capital](#)

Technologies de l'information

- [Courriels : attention aux mauvaises habitudes](#)
- [Identification par radiofréquence : sur l'écran radar de la protection des renseignements personnels](#)

Finances personnelles

- [Garder le chalet familial dans la famille](#)

Fraude

- [À vos gardes!](#)
- [Responsabilité de la direction en cas de fraudes commises par les employés](#)

Ressources humaines

- [Les employés veulent consacrer plus de temps à leur famille](#)
- [Qu'est-ce qui caractérise une bonne entrevue?](#)
- [Motiver les démotivés](#)

Questions juridiques

- [Déclaration de la rémunération de la haute direction](#)

Ressources professionnelles

- [More Than a Numbers Game](#)
- [Wireless Networking Visual Quick Tips](#)
- [Se conformer à la loi canadienne sur la concurrence](#)
- [Lignes directrices sur l'attestation du contrôle interne](#)
- [Gestion du retour au travail](#)

Formation continue

- [Cours fondamental de l'ICCA sur les PCGR](#)
- [Colloque sur l'information financière et la comptabilité](#)
- [Symposium sur les taxes à la consommation](#)

TENDANCES ET POINTS DE VUE



Mesure de la performance

Les dirigeants d'entreprise ont depuis longtemps compris que la réalité, c'est ce qui se mesure. Mais les flux de trésorerie, le chiffre d'affaires et le bénéfice net sont-ils de véritables indicateurs de la performance? Selon un sondage de Deloitte Touche Tohmatsu, intitulé *In the Dark II*, de nombreux administrateurs et hauts dirigeants ne connaissent toujours pas l'état de santé général de leur organisation, car ils ne disposent pas des données non financières de haute qualité nécessaires à la mesure de la performance.

Lisez le communiqué de presse à l'adresse :

www.deloitte.com/dtt/press_release/0,1014,sid%253D1018%2526cid%253D152061,00.html

Pour accéder aux résultats du sondage, allez à :

www.deloitte.com/dtt/cda/doc/content/dtt_Audit_IntheDark033007.pdf

Opérations financières : apprendre des maîtres

Un groupe responsable des opérations financières et qui crée de la valeur peut accélérer la progression d'une organisation vers une performance de haut niveau. Lisez l'article de Tony Masella, intitulé «Finance mastery (V): The foundational mastery of finance operations», pour obtenir des conseils sur la façon d'atteindre l'excellence au sein de vos fonctions comptabilité et administration.

www.accenture.com/Global/Services/By_Subject/Finance_Mgmt/R_and_I/FinanceMasteryVOperations.htm

Situations de crise dans les entreprises : prédictions pour 2007

Selon le rapport Compass de BDO, intitulé *Corporate Crisis Predictions for 2007*, les entreprises doivent investir davantage dans la préparation aux situations de crise les plus susceptibles de les frapper en 2007 : les produits de mauvaise qualité, les mauvaises relations publiques et la fraude.

Lisez les résultats de l'enquête à l'adresse :

www.compas.ca/data/070102-CorporateCrisisPredictionsFor2007-CB.pdf

Les fabricants sont plus optimistes

Les fabricants étaient plus optimistes concernant leur situation actuelle et les perspectives de production et d'emploi pour le deuxième trimestre de 2007, selon une enquête menée par Statistique Canada auprès des industries manufacturières. Pour consulter les résultats de l'enquête, intitulée *Perspectives du monde des affaires : industries manufacturières*, allez à :

www.statcan.ca/Daily/Francais/070427/q070427a.htm

Le commerce électronique continue de gagner en popularité

En 2006, les ventes en ligne ont connu une progression d'au moins 10 % pour une cinquième année consécutive, le commerce électronique ayant gagné en popularité auprès des détaillants canadiens. Alors que le secteur du commerce de détail est l'un de ceux qui ont connu la croissance la plus rapide, la grande majorité des ventes en ligne sont des ventes entre entreprises.

L'Enquête sur le commerce électronique et la technologie (ECET) de 2006, de Statistique Canada, porte sur l'ensemble de l'économie et a été menée auprès de quelque 19 000 entreprises. Consultez les faits saillants à l'adresse :

www.statcan.ca/Daily/Francais/070420/q070420b.htm

[Retour au début](#)

NORMES ET RÉGLEMENTATION



Présentation Web sur la stratégie de convergence avec les IFRS

Pour obtenir un aperçu général des questions à considérer en vue de la convergence avec les Normes internationales d'information financière pour les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, consultez la présentation diffusée à l'adresse :

www.knotia.ca/Courses/MainMenu.cfm?courseID=18&expandModule=0

Publication de nouvelles propositions du CNC sur les avantages sociaux futurs

Le Conseil des normes comptables (CNC) a publié un exposé-sondage, *Avantages sociaux futurs (Modifications du chapitre 3461)*, visant la constatation au bilan de la situation de capitalisation (écart entre la juste valeur des actifs du régime et l'obligation au titre des prestations constituées) des régimes à prestations déterminées de l'entité. La date limite de réception des commentaires a été fixée au 30 juin 2007.

Pour consulter l'appel à commentaires et le document «Historique et fondement des conclusions», rendez-vous à :

www.cnccanada.org/index.cfm/ci_id/11252/la_id/2.htm

Pour une présentation Web faisant ressortir les exigences contenues dans les propositions, rendez-vous à :

www.knotia.ca/Courses/MainMenu.cfm?courseID=18&expandModule=0

Étude sur les différences relevées entre les PCGR canadiens et américains

Les permanents du CNC ont préparé un résumé de leur étude sur les différences relevées entre les PCGR canadiens et américains par des sociétés canadiennes pour les exercices terminés en 2005.

www.icca.ca/index.cfm/ci_id/37121/la_id/2/document/2/re_id/0

Continuité de l'exploitation : nouvelles exigences des PCGR

En avril 2007, le CNC a modifié le chapitre 1400, «Normes générales de présentation des états financiers», afin d'y intégrer les nouvelles dispositions suivantes :

- appréciation par la direction de la capacité de l'entité de poursuivre son exploitation;
- prise en compte, lors de cette appréciation, de toutes les informations dont la direction dispose concernant l'avenir, qui s'étale au minimum, sans toutefois s'y limiter, sur douze mois à compter de la date de clôture;
- communication d'informations sur les incertitudes significatives liées à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité de poursuivre son exploitation.

Conformément au plan stratégique du CNC visant la convergence avec les Normes internationales d'information financière pour les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, ces dispositions sont en convergence avec la norme internationale d'information financière IAS 1,

Présentation des états financiers. Elles s'appliquent aux états financiers annuels et intermédiaires des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008.

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous à :

www.icca.ca/index.cfm/ci_id/24734/la_id/2.htm

Nouvelles exigences en matière d'information sur les instruments financiers et le capital

En décembre 2006, le CNC a publié de nouvelles exigences en matière d'information sur les instruments financiers, qui constituent une amélioration par rapport à celles du chapitre 3861, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation», et qui, jusqu'à leur date d'entrée en vigueur, peuvent être appliquées sur une base volontaire en remplacement de ce chapitre. Le CNC a également publié des exigences en matière d'information sur le capital d'une entité s'appliquant à toutes les entités, qu'elles détiennent ou non des instruments financiers. Les chapitres 3862, «Instruments financiers – informations à fournir», et 1535, «Informations à fournir concernant le capital», sont en convergence avec les exigences publiées antérieurement par l'International Accounting Standards Board (IASB) et s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007.

Pour des renseignements généraux et un aperçu des nouvelles exigences, rendez-vous à :

www.icca.ca/index.cfm/ci_id/30364/la_id/2.htm

[Retour au début](#)

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION



Courriels : attention aux mauvaises habitudes

Est-il acceptable de lire ses courriels pendant une réunion? Un sondage récent révèle que le verdict n'est pas encore rendu, même si de nombreux cadres le font. Quatre-vingt-six pour cent des dirigeants interrogés indiquent que les professionnels avec lesquels ils travaillent lisent et répondent couramment à leurs courriels pendant les réunions. Toutefois, près d'un tiers d'entre eux désapprouvent cette pratique.

Lisez les points saillants du sondage de Robert Half, ainsi que des conseils utiles sur l'utilisation des appareils mobiles durant les réunions, à l'adresse :

tinyurl.com/32tmjy

Identification par radiofréquence : sur l'écran radar de la protection des renseignements personnels

Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada et le Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario ont tous deux exprimé des réserves quant à l'essor de la technologie d'identification par radiofréquence et ses répercussions possibles sur la protection des renseignements personnels. Pour de plus amples renseignements, lisez l'article sur le sujet (en anglais) :

www.cica.ca/index.cfm/ci_id/37739/la_id/1.htm

[Retour au début](#)

FINANCES PERSONNELLES

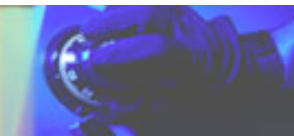


Garder le chalet familial dans la famille

Dans toutes les familles, les revenus et la fortune varient d'un enfant à l'autre. Certains peinent à payer leurs emprunts hypothécaires et les droits de scolarités de leurs enfants, d'autres ont un bas de laine déjà bien rempli. Comment relever ces défis et tous les autres lorsque vous planifiez de céder votre chalet familial? Consultez l'article (en anglais) de Peter Lillico, qui propose un plan en six étapes pour surmonter les obstacles :

www.cica.ca/index.cfm/ci_id/37742/la_id/1.htm

FRAUDE



À vos gardes!

Le fraudeur peut être un enfant de 12 ans qui crée un compte eBay pour vendre des logiciels inexistant, ou un terroriste chevronné qui cherche à financer l'achat d'armes avec des fonds d'origine frauduleuse. Le lieu peut être un stationnement local ou une entreprise clandestine en Europe ou en Asie, ce qui rend les enquêtes coûteuses, voire impossibles, en raison des règles propres à chaque territoire.

Le programme *Heads Up* de la Fraud Prevention Association d'Edmonton propose plusieurs ressources sur la sensibilisation à la fraude et la réduction de la la victimisation, notamment des fiches de conseils, des vidéos éducatives (mpeg) et des liens vers de l'information sur les fraudes les plus courantes touchant le grand public aujourd'hui. Visitez le site Web à :

www.heads-up.ca/schemes.htm

Responsabilité de la direction en cas de fraudes commises par les employés

Dans un récent jugement, la Cour supérieure de l'Ontario a conclu que c'est le manque de contrôles internes qui a fait d'une société la cible facile d'un de ses employés de confiance. La Cour a conclu que la société était responsable de 50 % de ses pertes et a réduit en conséquence le montant qui lui a été adjugé.

Pour en savoir plus sur les «faiblesses organisationnelles» qui ont mené à ce verdict, lisez l'article «Court Penalizes Small Business for Inadequate Internal Controls» à l'adresse (en anglais) :

www.cica.ca/index.cfm/ci_id/37741/la_id/1.htm

RESSOURCES HUMAINES



Les employés veulent consacrer plus de temps à leur famille

L'écart entre les valeurs des employés et celles de leur milieu de travail devrait être un signal d'alarme pour les employeurs : ils ne peuvent se permettre de négliger les besoins de leurs employés. Un rapport de recherche publié en 2007 par Desjardins Sécurité financière indique que 54 % des répondants considèrent que la famille est l'une des valeurs les plus chères aux Canadiens, contre seulement 10 % pour le travail.

Lisez le communiqué intitulé «Un sondage montre que la "travailleuse aigüe" perd du terrain : les Canadiens désirent passer plus de temps en famille» à l'adresse :

www.desjardins.com/fr/a_propos/salle_presse/la_une/communiqués/2007042401.jsp

Conseils d'experts

Qu'est-ce qui caractérise une bonne entrevue?

Le *Journal of Accounting* de l'AICPA (American Institute of Certified Public Accountants) a interrogé des recruteurs qui gagnent leur vie en interviewant des postulants pour certains des plus grands cabinets de recrutement de comptables et de cadres des États-Unis. Que vous embauchiez un candidat qui sort de l'université ou qui provient du marché du travail, leurs conseils sur la façon de se préparer à une entrevue, les bonnes questions à poser et l'évaluation des réponses peuvent vous aider à devenir meilleur juge et à accroître vos chances de gagner au jeu du recrutement.

Lisez l'article «Interviewing Techniques: Tips from the Pros» à l'adresse :

www.aicpa.org/pubs/jofa/aug2006/myers.htm

Tirez le meilleur de vos employés

Motiver les démotivés

Si vos efforts pour tirer le meilleur de vos employés semblent vains, ce n'est probablement pas parce qu'il est impossible de les motiver, mais plutôt parce que vous employez les mauvaises méthodes pour le faire. L'approche «passe-partout» ne fonctionne pas : vous devez plutôt personnaliser vos méthodes selon la personne à qui vous avez affaire.

Francie Dalton, conseillère en affaires, décrit les sept façons classiques de travailler et les mesures que vous pouvez prendre pour motiver chaque type de travailleurs en fonction de ses besoins. Rendez-vous à l'adresse :

www.cica.ca/index.cfm/ci_id/37740/la_id/1.htm

QUESTIONS JURIDIQUES



Déclaration de la rémunération de la haute direction

Le 30 mars 2007, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont proposé que des modifications importantes soient apportées au régime actuel de déclaration de la rémunération de la haute direction. Ces modifications visent à améliorer la transparence et la qualité de la déclaration, ainsi qu'à faire mieux comprendre les aspects clés de la gestion et de la gouvernance globales d'une société.

Une des modifications intéressantes qu'il est proposé d'apporter aux obligations d'information sur la rémunération de la haute direction concerne l'adoption d'une nouvelle section sur l'analyse de la rémunération, qui servira à expliquer la raison d'être des programmes de rémunération des membres de la haute direction.

Pour connaître les points saillants de ces modifications et obtenir une brève analyse de leur incidence, consultez le *Bulletin Valeurs mobilières* de Fasken Martineau à l'adresse :

[www.fasken.com/web/fmdwebsitefrench.nsf/AIIDoc/B261AF8634CB9906852572C3006FA154/\\$File/BULLETIN_VALEURS_MOBILIERES_AVRIL2007.PDF!OpenElement](http://www.fasken.com/web/fmdwebsitefrench.nsf/AIIDoc/B261AF8634CB9906852572C3006FA154/$File/BULLETIN_VALEURS_MOBILIERES_AVRIL2007.PDF!OpenElement)

RESSOURCES PROFESSIONNELLES



More Than a Numbers Game

A Brief History of Accounting

Par Thomas A. King

Editeur: John Wiley & Sons

L'ouvrage *More Than a Numbers Game* propose une histoire des idées, qui couvre certains sujets controversés ayant marqué le siècle dernier en matière de comptabilité et qui met en contexte des questions délicates comme les impôts, les dettes, les options et la volatilité des bénéfices. Thomas A. King traite du pourquoi de la comptabilité plutôt que du comment, offrant ainsi aux lecteurs une histoire très accessible de la comptabilité d'entreprise aux États-Unis.

Wireless Networking Visual Quick Tips

Par Rob Tidrow

Éditeur : John Wiley & Sons

Ceux qui ont un bureau à domicile trouveront dans *Wireless Networking Visual Quick Tips* des techniques utiles, des saisies d'écran en couleur, une approche axée sur les tâches et des explications claires sur la façon de tirer le maximum de leur technologie Wi-Fi. L'ouvrage décrit comment établir un réseau sans fil en quelques étapes sommaires et fournit des informations simples mais précieuses sur les cartes et les routeurs sans fil.

www.amazon.ca

Ressources virtuelles

Se conformer à la loi canadienne sur la concurrence

Le site Web du Bureau de la concurrence du Canada procure outils et services aux entreprises afin qu'elles se conforment à la loi canadienne sur la concurrence et qu'elles répondent aux exigences obligatoires concernant la commercialisation de produits de consommation ou les préavis de fusionnement. De plus, il comprend un portail conçu spécialement pour donner de l'information pertinente aux petites et moyennes entreprises (PME).

Consultez la section Entreprises du site Web à l'adresse :

www.competitionbureau.gc.ca/internet/index.cfm?itemID=16&lg=f

Ressources virtuelles

Lignes directrices sur l'attestation du contrôle interne

Les chefs de la direction de toutes les sociétés ouvertes du Canada sont tenus d'attester la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF). L'an prochain, ils devront également évaluer le fonctionnement de leur système de CIIF. Toutefois, les petites sociétés ne disposent souvent pas des ressources humaines et financières nécessaires pour instaurer et attester un tel système. Pour répondre à ces besoins, l'ICCA a élaboré des recommandations claires et pratiques qui aideront les chefs de la direction et les chefs des finances à attester la conception du CIIF et à présenter les informations requises dans le rapport de gestion.

Pour télécharger gratuitement le document *Le contrôle interne et les petits émetteurs. Attestation et information en matière de conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière : Recommandations à l'intention des petites sociétés ouvertes*, rendez-vous à :

www.cgrg.ca/index.cfm/ci_id/33505/la_id/2.htm

Gestion du retour au travail

La gestion du retour au travail d'un employé après une absence prolongée est souvent une tâche complexe. Les directives de la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP) clarifient vos droits et vos obligations légales en tant qu'employeur, et ce que vous êtes en droit d'attendre de vos employés, des syndicats et des autres parties prenantes au cours du processus de retour au travail.

Consultez les *Directives pas à pas de la gestion du retour au travail* à l'adresse :

www.chrc-ccdp.ca/publications/GMRW_GGRT/page1-fr.asp?lang_update=1

[Retour au début](#)

FORMATION CONTINUE



Cours fondamental de l'ICCA sur les PCGR

Le cours fondamental sur les PCGR (offert en anglais seulement) est un programme à plusieurs niveaux destiné aux professionnels de l'information financière qui souhaitent acquérir une compréhension approfondie de sujets complexes relatifs aux PCGR canadiens en comparaison avec les PCGR américains et les Normes internationales d'information financière (IFRS).

www.cica.ca/1/9/4/1/7/index1.shtml

Colloque sur l'information financière et la comptabilité

Les 10 et 11 septembre 2007

Metro Toronto Convention Centre, Toronto (Ontario)

Ce colloque fera le point sur les toutes dernières initiatives réglementaires de la CVMO et de la SEC, et sur les exigences les plus récentes en matière d'information financière du CNC du Canada, du FASB et de l'IASB.

www.cica.ca/1/1/4/6/index1.shtml

Symposium sur les taxes à la consommation

Du 1^{er} au 3 octobre 2007

Hôtel Westin Ottawa, Ottawa (Ontario)

Ce Symposium se veut le point de rencontre annuel des professionnels déterminés qui travaillent au sein d'entreprises dans le domaine des impôts indirects, notamment les cadres supérieurs qui dirigent des groupes responsables des taxes à la consommation dans les entreprises et les organismes sans but lucratif. Des questions essentielles en matière de TPS, de TVP, de TVH, de TVQ et de douanes et commerce extérieur seront abordées.

www.cica.ca/1/1/2/3/index1.shtml

[Retour au début](#)

Consultez les archives de *Contact entreprise*

Vous avez besoin de consulter un ancien numéro de *Contact entreprise* qui traite d'un sujet qui vous serait utile aujourd'hui? Visitez le site Web des archives de *Contact entreprise* pour accéder aux versions PDF des anciens numéros.

www.icca.ca/index.cfm/ci_id/25048/la_id/2.htm

[Retour au début](#)

Vos commentaires et suggestions sont les bienvenus. Nous vous invitons à les adresser à industry@cica.ca

Contact entreprise est un bulletin trimestriel publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) à l'intention des CA en entreprise. Les renseignements qui y sont présentés sont fournis à titre d'information seulement et ne sont pas nécessairement cautionnés par l'ICCA.

Si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin ou si vous l'avez reçu par erreur, [cliquez ici](#).



L'Institut Canadien
des Comptables Agréés
277, rue Wellington Ouest
Toronto (Ontario) M5V 3H2
Canada
Tél. : 416-977-3222
Télé. : 416-204-3414

Responsable de l'édition – Cairine Wilson,
vice-présidente, Services aux membres
Rédactrice en chef – Kathleen Aldridge
Conceptrice – Megan Kennedy
Producteur – Mark Hinkley
Traduction – Services linguistiques de l'ICCA

© 2007 ICCA